



Alliance française
Ile Maurice

Formulaire d'inscription

ATELIERS (BELL VILLAGE) - Rentrée Septembre 2023

Inscription du 11 au 31 août 2023 du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00

Nom : Prénom : Sexe : M () F ()

Date de naissance :/...../.....

Courriel 1 (mail) : Courriel 2 (mail) :

Adresse postale :

Portable 1 : Portable 2 : Téléphone (domicile) :

★ Merci de cocher votre choix (une fois par semaine)

Ateliers	Durée	Horaires		Tarif	Date de la rentrée	Choix
Ateliers						
Atelier des tout petits "5 ans "	24 heures	Lundi	16h30 à 18h00	3.750	04.09.23	
Atelier des tout petits "5 ans "	24 heures	Samedi	10h45 à 12h30	3.750	16.09.23	
Atelier de primaire						
Atelier du Primaire – 6 ans	24 heures	Mardi	16h30 à 18h00	3.750	05.09.23	
Atelier du Primaire – 6 ans	24 heures	Samedi	9h00 à 10h30	3.750	02.09.23	Clôturée
Atelier de primaire - 7 ans						
Atelier du Primaire - 7 ans	24 heures	Jeudi	16h15 à 18h00	3.750	07.09.23	
Atelier du Primaire - 7 ans	24 heures	Samedi	10h30 à 12h00	3.750	02.09.23	Clôturée
Atelier de primaire - 8 ans						
Atelier du Primaire – 8 ans	24 heures	Jeudi	16h15 à 18h00	3.750	07.09.23	
Atelier du Primaire – 8 ans	24 heures	Samedi	12h30 à 14h00	3.750	02.09.23	Clôturée
Atelier de primaire - 9 ans						
Atelier du Primaire – 9 ans	24 heures	Samedi	09h00 à 10h45	4.000	16.09.23	Clôturée
Atelier de peinture						
Niveau débutant (à partir de 6 ans)	20 heures	Samedi	9h00 à 10h30	3.750	16.09.23	
Niveau intermédiaire 1 & 2	20 heures	Samedi	10h30 à midi	3.750	16.09.23	
Atelier de théâtre						
Niveau débutant (à partir de 7 ans)	20 heures	Samedi	8h00 à 9h30	3.750	23.09.23	
Niveau intermédiaire 1	20 heures	Samedi	9h30 à 11h00	3.750	23.09.23	
Niveau intermédiaire 2 (adolescent)	20 heures	Samedi	11h00 à 12h30	3.750	23.09.23	



Alliance française Ile Maurice

Conditions d'inscription : La participation à un cours ne devient effective qu'après le versement de l'intégralité des frais de scolarité. Il est à noter que si le nombre requis (minimum. 10 candidats) pour l'ouverture d'une session n'est pas atteint, le centre sera dans l'obligation d'annuler le cours.

Il est à noter que :

Annulation de dossier par les parents : Si l'annulation intervient **avant le début de la session de cours**, il sera retenu Rs 200 de frais de dossier au moment du remboursement des frais engagés. **AUCUN REMBOURSEMENT NE PEUT ETRE ACCORDE APRES LE COMMENCEMENT D'UNE SESSION DE COURS (2 classes).**

1. L'inscription aux cours de l'Alliance Française, implique l'adhésion pleine et complète aux règlements.
2. L'étudiant mineur est sous la responsabilité de l'Alliance Française durant les heures de cours uniquement et ne doit pas rentrer dans les salles de cours tant que l'enseignant n'y est pas. Avant et après les heures de classe, les parents sont responsables de leur(s) enfant(s).
3. La dégradation ou la détérioration du matériel de l'Alliance Française par un élève entraînera l'exclusion immédiate de celui-ci, et une demande de dédommagement sera présentée aux parents pour les mineurs ou à l'étudiant.
4. L'Alliance Française est un centre de formation. Il est demandé à chaque étudiant de respecter le silence lors de ses déplacements dans les locaux de l'Alliance Française.
5. Il est rappelé qu'un élève inscrit se doit d'être ponctuel et assidu aux cours.
6. Les étudiants ne sont pas autorisés à manger dans les salles de classe. De plus il est aussi interdit de fumer dans les locaux.
7. En cas de cyclone, les cours sont dispensés jusqu'à l'entrée en alerte de niveau 2.
En cas de fortes pluies, si le Ministère décide de fermer les écoles, les cours scolaires sont aussi annulés à l'Alliance Française.
8. L'inscription aux cours n'entraîne pas une adhésion systématique à la bibliothèque. Il est cependant conseillé aux parents de faire le nécessaire pour que l'enfant puisse s'abonner à la bibliothèque.

Je, soussigné(e) responsable légal(e)

l'enfant souhaite son inscription à l'un des cours ci-dessus.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des règlements et ayant pris possession d'une copie des conditions.

Signature : Date :

PAIEMENT

Espèces

Transfert bancaire

Paiement en espèces - bon de caisse no. :

Paiement par transfert bancaire (ref.) :

Banque : Mauritius Commercial Bank

Adresse Route Royale
Bell-Village
I LE MAURICE

N° de compte : 000130033073

IBAN : MU62MCBL0913000000033073000MUR

Swift Code : MCBLMUMU

1, RUE VICTOR HUGO, BELL VILLAGE

Téléphone : (+230) 2122949 / 211 5219 / Télécopie : (+230) 212 2812 / COURRIEL : cours.afim@gmail.com

Site web : www.afmaurice.org/ 